

Compte rendu de séance

Séance du 9 Juillet 2014

L' an 2014 et le 9 Juillet à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de GALOPIN Brigitte Maire

Présents : Mme GALOPIN Brigitte, Maire, Mme BOZONNET Véronique, M. RABUSSIER Gérard, M. LAFARGUE Jean-Luc, M. DEL PESO Jean-Michel, Mme CITERNE Fabienne, M. MARCHAL Jérôme, Mme CHAPUIS Stéphanie, Mme PERRY Aurélie, M. RIBAUD Régis,

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SERPIN Annie à Mme BOZONNET Véronique,

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 03/07/2014

Date d'affichage : 03/07/2014

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Cosne Cours Sur Loire
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme CITERNE Fabienne

Approbation du compte-rendu du : 11 juin 2014

Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

2014/19 Virements de crédits: Décision modificative n°4

Fonctionnement

Chapitre 14

Dépenses de fonctionnement : Compte **73925** (Fonds de péréquation des ressources intercommunale)

B.P.	A émettre	A prendre sur chapitre 022 en Dépenses Imprévues.
3 000 €	3 578 €	578 €

Chapitre 66

Dépenses de fonctionnement : Compte 66111 (Frais de dossier- Emprunt)

B.P.	A émettre	A prendre sur chapitre 022 en Dépenses Imprévues.
2505 €	2554.75 €	50 €

Solde du chapitre 22 (Dépenses imprévues) : 9372 €

Investissement

Opération 230 : Réserve incendie : 500 € à prendre sur opération 241.

Opération 231 : Terrain Multisports à prendre sur l'opération 241 = 3 000 €

Opération 236 : Aménagement Presbytère à prendre sur l'opération 241 = 24 694.36 €

Création d'opération : Opération 242 : Achat d'une débroussailleuse 649 € à prendre sur opération 241.

Création d'opération : Opération 243 : Assainissement pluvial 2014 = 16 000 €

Pour information : Op. 241 Investissements imprévus : BP 56 060.50€ - 9 500 € (Terrain multisports)

- 1 340.77 € (AP 2013)
 - 649.00 € (Débroussailleuse)
 - 376.37 € (Thermostat log poste)
 - 500.00 € (Réserve à incendie)
 - 16 000 € (op. 243 AP 2014)
 - 3 000 € (op.231 TMS)
- Solde : 24 694.36 € pour op. 236

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Finalisation du 14 juillet 2014

Annulation Indemnité Horaire Forfaitaire sur le salaire de M.SCHELL Didier.

Les IHTS « indemnités horaires pour travaux supplémentaires » sont liées à l'effectivité du service. Si l'agent ne travaille pas, il ne faut pas lui verser.

Rapport 2013 du S.I.A.E.P de Cosne Cours sur Loire

Le rapport est disponible et consultable en mairie.

Demande de la FRAMAA pour l'enfouissement de câbles sur la parcelle ZE 50.

Mme le Maire expose la demande de la FRAMAA à l'ensemble du conseil qui donne son accord.

Présentation de l'usine "Traidib" Mobilier urbain.

Madame Le Maire présente les divers matériaux et documentations et propose d'en acquérir pour l'aménagement du terrain multisport et également pour le jardin pédagogique.

Motion de soutien contre la baisse des dotations de l'Etat.

Madame Le Maire fait lecture de la Motion. L'assemblée donne son accord.

Bulletin Municipal

Une date sera définie ultérieurement pour l'élaboration du bulletin.

Randonnée d'Automne, inauguration du terrain multisports.

La date du 14 septembre a été retenue.

Ouverture d'un chemin

Le chemin de la Boulassière sera prochainement réouvert.

Remerciement.

Monsieur PERRY Sébastien remercie les employés communaux pour le travail accompli au niveau des chemins.

Complément de compte-rendu:

Date du Prochain conseil : Mercredi 10 septembre 2014

Séance levée à: 22:15

En mairie, le 10/07/2014
Le Maire
Brigitte GALOPIN

